

Les narrations du Prophète Muhammad et ses douze successeurs ont toutes insisté sur le fait que des experts doivent exister pour guider les croyants par rapport à leur responsabilité envers le Créateur. Le dernier Imam des Ahlul Bayt a ainsi déclaré: *“alors, de même que le Fuqaha qui protège leur propre âme, qui préserve leur religion, qui vont à l’encontre de leurs désirs et de leurs passions et qui sont obéissant aux commandes de leur Maître, il est permis aux communs du peuple de les suivre sur les questions religieuses (exercer le Taqleed) et ceci (spiritualité) n’existe que chez quelques érudits Shi’a, pas tous” (Wasail ash-Shia, Vol. 27, Page 131, Hadith 33401)*

Il y a eu plusieurs exemples de la vie du Prophète Muhammad et ses successeurs infaillibles où ils ont orienté leur compagnons sur le fait de guider les partisans qui habitent loin et leur apprendre la méthodologie sur comment extraire et dériver les règles islamiques sur les ‘nouveaux problèmes’ qui pourrait survenir.

Les conditions nécessaires pour être qualifiées en tant que Mujtahid

On comprend des textes religieux que, être un expert en jurisprudence islamique (*fiqh*) et autres sciences islamiques n’est pas en soit suffisant pour être qualifié pour être un Mujtahid que tout le monde pourrait suivre. En plus de ce haut niveau d’étude islamique qui doit parfaitement être maîtrisé, les lois islamiques stipulent que le Mujtahid doit être un homme libre, d’une naissance légitime, qui a passé l’âge de la puberté, sain, un Shi’a Ithna Asheri et quelqu’un qui soit *adil*, c-à-d un trait qui peut être traduit par ‘juste’ mais qui inclut une qualité morale et légale, comme la piété et l’abstention de tout ce que la Shari’ah interdit et l’accomplissement de toutes les obligations.

Comment reconnaître un Mujtahid que l’on peut suivre

Comment un simple croyant peut-il découvrir qui est un Mujtahid qu’il ou elle peut suivre ? Il y a trois façon de le reconnaître: 1) Connaissance personnelle si il/elle est un ou une savant(e) religieux (se) ; 2) Le témoignage de deux *adils*, attestant qu’ils le reconnaissent en tant que Mujtahid; 3) Un degré de popularité qui ne laisse aucun doute quant à sa qualité de Mujtahid.

En plus de ces qualités, beaucoup de savants contemporains estiment qu’il est plus que souhaitable de suivre un Mujtahid qui soit *al-A’laam*. Dans le sens général cela signifie *le plus lettré*; mais dans ce contexte spécifique cela signifie le juriste qui possède la plus grande expertise dans la l’interprétation et l’extraction des règles de la Shari’ah de ses sources. Le *plus lettré* peut être reconnu en utilisant les mêmes méthodes que ceux utilisées pour identifier un Mujtahid. Mais il est cependant parfois difficile pour les savants Shi’a de distinguer qui parmi tous les juristes est le plus lettré. Ainsi, en conséquence, plus d’un Mujtahid en même temps peut être suivi dans le cadre du *taqleed* (mais bien entendu une même personne ne pourra suivre qu’un seul d’entre eux), comme c’est le cas en ce moment où il y a plus de 15 savants que les croyants peuvent choisir de suivre, mais cette multiplicité n’a pas pour conséquence des désaccords sur les questions juridiques dans la communauté Shi’a.



L’importance de l’Ijtihad et Taqlid

“Si après l’occultation du Qa’im il n’y avait personne pour rester parmi les érudits pour: inviter vers lui (L’ Imam); guider les autres vers lui; défendre sa religion par les preuves d’Allah; sauver les servants opprimés d’Allah des pièges de Iblees (Satan) et sa horde, et des pièges des ennemies (de Ahlul Bayt), alors il ne resterait plus une seule personne (sur terre) excepté celui qui a quitté la religion d’ Allah. Cependant ces érudits ont pris la responsabilité de protéger le coeur de nos partisans opprimés comme le ferai un capitaine qui prendrait le contrôle des vies et de la sécurité de ceux qui sont sur son bateau. Ainsi, ils (ces érudits-les Ulémas) sont les meilleurs des personnes aux yeux d’Allah, Le Noble et Le Grand.”

Biharul Anwar, vol. 2, pg. 6, sec. 8, trad. 12

Find out more about authentic Islam as explained by the Ahl al-Bayt - visit:

www.al-islam.org/faq/

Durant la vie du Prophète Muhammad (*paix sur lui et sa famille*), il était la seule autorité sur toutes les questions religieuses et politiques et les problèmes de la communauté qui lui était adressées ou sur toute personne à qui il a donné autorité (avec l'ordre d'Allah) sur les croyants. Après son décès, la chaîne des successeurs, les 12 Imams, commença. Le premier à être nommément désigné était Ali ibn Abi Talib (*paix sur lui*) et le dernier successeur est le 12^e Imam, al-Hujjat ibn al-Hasan al-Askari (*Qu'Allah hâte son avènement*).

Le leadership du 12^e Imam était assez différent de celui des précédents 11 Imams sachant que par la Sagesse d'Allah, il était nécessaire pour lui d'aller par deux fois en occultation, toutes les deux différentes de part le contexte et la forme. Sa première occultation, la petite occultation dura 60 ans durant lesquels quatre représentants spécifiques furent désignés pour représenter le 12^e Imam. Ils étaient en charge de transmettre à l'Imam les questions sur les problèmes quotidiens auxquels les fidèles étaient confrontés, encaisser les divers prélèvements islamiques (Khums, Zakat, etc.) et les redistribuer selon les instructions de l'Imam (as), et bien d'autres tâches encore.

Après la mort du quatrième représentant en l'an 328 AH, cette forme spécifique de représentation prit fin. Cependant, la guidance ne s'arrêta pas là et selon les instructions données par le 12^e Imam, les croyants devraient désormais suivre les érudits (*Fuqaha*) qui: "...gardent leurs âmes, protègent leur religion, et suivent les commandements de leur Maître (Allah)..." Ainsi, la représentation générale a été placée sur les épaules des *sources d'émulation* (Mara'ja Taqleed).

Qu'est ce que le Taqleed?

Taqleed vient de la racine arabe '*qal-la-da/yaqal-li-du/taqleed*' qui signifie 'imiter' ou 'suivre'. Cela ne veut en aucun cas dire "suivre aveuglément" comme certains ont pu l'interpréter – au contraire, dans le cadre légal du système islamique, cela signifie que puisque qu'une entité n'est pas apte à extraire les lois de l'islam de sa source il se réfère et met en oeuvre les jugements que les érudits qui ont cette compétence émettent.

Nous ne sommes pas obligés de faire le Taqleed : comme le précise les érudits, notre **option première** est de devenir Mujtahid c-à-d *celui qui a atteint le niveau de l'Ijtihad à savoir la capacité d'extraire indépendamment les lois de l'islam de ses sources*. Et ceci est obligatoire pour tous les croyants. Cependant si une seule personne accomplit cette tâche, alors toutes les autres sont déchargées de cette responsabilité.

Puisque atteindre un tel niveau n'est pas possible pour tout le monde, mais aussi parce que si tout le monde dévouait leur vie aux 'études islamiques', il n'y aurait pas de scientifiques, de docteurs, d'ingénieurs, d'artistes, de designers, etc... La

seconde option qui nous est donnée est de faire preuve de prudence (*Ihtiyat*) par rapport aux lois islamiques. Si quelqu'un décide de suivre cette méthode, sur un sujet particulier, alors il doit revoir toutes les règles islamiques que les Mara'ja contemporains ont émis sur ce sujet et choisir la 'position la plus prudente' possible.

Il est à noter que le Taqleed s'applique uniquement au domaine de la Shari'ah; il ne peut pas y avoir de Taqleed dans le domaine de la foi (*Usulu'd-din*). Un musulman doit s'en tenir aux fondamentaux de sa religion après avoir atteint la conviction de sa vérité au travers de son inspection et sa réflexion. En fait le Qur'an condamne très clairement ceux qui suivent aveuglément les autres en matière de foi.

Cependant, pour que les actes de dévotion soient accomplis correctement et acceptés, ils doivent être réalisés conformément aux des trois options données plus haut : ne pas parvenir au degré de *Mujtahid*, ne pas pratiquer l'*Ihtiyat*, et ne pas faire le *Taqlid* d'un Marja' reconnu rendra toutes les actions (comme les prières et le jeûne) d'une personne **nulle et non avenue**.

Preuve logique du Taqleed

Ainsi dans n'importe quel domaine de notre vie, nous nous référons à des experts pour résoudre nos problèmes. Comme nous ne pouvons être une autorité dans tous les aspects de la vie et sur tous les sujets comme par exemple la médecine, l'ingénierie, l'optométrie, la réparation des voitures etc.... nous soumettons toujours nos problèmes à ceux qui ont étudiés ou se sont spécialisés dans tous les domaines particuliers de la vie. L'interprétation et les règles religieuses ne sont pas différentes. Ainsi, la logique veut que si nous n'avons pas le niveau de compréhension requis sur la Shari'ah, on se doit de demander à ceux qui ont atteint ce niveau.

Preuve textuelle du Taqleed

Le Qur'an incite à 'suivre les autres' (en terme de conseil religieux) à plusieurs reprises. Dans le 9^{ème} chapitre du Qur'an, verset 122 nous lisons: "Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde (et aussi pour qu'ils aient les recommandations de la foi).

Ce verset montre qu'un groupe de personnes doit aller vers l'avant afin d'acquérir une profonde connaissance sur la religion et en revenant le transmettre à ceux retournant des champs de bataille mais aussi instruire les croyants sur leurs responsabilités à l'égard de leur religion.